



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE 2017-2018

Dossier à renvoyer, **par mail ou courrier postal**, au conseiller technique de votre département (adresse fin du document) avant le **mardi 28 novembre 2017**

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	Adresse :
	Téléphone :
	Mail :
Internat OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<i>Si non, autre modalité d'hébergement :</i>
Nom du responsable administratif de la section sportive scolaire (<i>proviseur, principal ou directeur</i>) : Mme, M. :	

Discipline sportive	
----------------------------	--

Références :

- Circulaire n° 2011-099 du 29/09/2011 parue au BOEN n°38 du 20 octobre 2011
- Les exigences du contrôle médical sont rappelées dans la circulaire parue au BOEN n°22 du 29 mai 2003

A - ORGANISATION

1 – EFFECTIFS

1.1 - Effectif de l'établissement

Nombre d'élèves (année en cours) :

➤ **Nombre de divisions par niveau**

6 ^{ème}	5 ^{ème} ou 2 nd	4 ^{ème} ou 1 ^{ère}	3 ^{ème} ou Term
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

➤ **Nombre d'élèves par division**

6 ^{ème}	5 ^{ème} ou 2 nd	4 ^{ème} ou 1 ^{ère}	3 ^{ème} ou Term
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1.2 - Effectif de la section sportive scolaire

6^{ème}

F	G

5^{ème} ou 2nd

F	G

4^{ème} ou 1^{ère}

F	G

3^{ème} ou Term

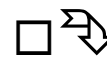
F	G

Dans le cadre d'un bilan annuel, effectif total de la section sportive scolaire:

F	G



Augmentation



Diminution

1.3 - Effectifs de l'Association Sportive pour l'APSA support de la Section Sportive Scolaire

Nombre de licenciés pour l'année précédente

Nombre de licenciés pour l'année en cours

Nombre de licenciés en %	Filles %	Garçons %

2 – ENCADREMENT

➤ Liste des enseignants d'EPS de l'établissement

	NOM PRENOM	Grade	Horaire EPS dans l'établissement	Nombre de licenciés	Coordination, secrétariat d'AS, Conseil d'Administration...	APSA encadrées à l'AS
1						
2						
3						
4						
5						
6						

➤ Encadrement de la Section Sportive Scolaire : enseignants d'EPS, partenaires sportifs...

	NOM PRENOM *	Qualité	Horaire hebdomadaire	Rôle (coordonateur, intervenant extérieur, animateur, CPE...)	Observations
1					
2					
3					
4					
5					
6					

* Référence au texte en vigueur (Circulaire n° 2011-099 du 29/09/2011): « Sous l'autorité du chef d'établissement, la responsabilité de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'EPS ou à un membre volontaire de l'équipe éducative de l'établissement reconnu compétent, de façon à garantir le bon fonctionnement du dispositif »

3 – FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

➤ **Emploi du temps de la semaine** : Situer sur le tableau, les heures d'EPS, les entraînements de l'AS, les entraînements de la section sportive scolaire (SSS). Utiliser une couleur par classe.

Par exemple : EPS 6^{ème}, AS 6^{ème}, AS 5^{ème}, SSS 3^{ème} ...

- Les élèves sont-ils regroupés dans une même classe ? OUI NON
- Les élèves sont-ils répartis dans des classes différentes ? OUI NON

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1° h						
2° h						
3° h						
4° h						
Inter						
1° h						
2° h						
3° h						
4° h						
Soir						

➤ **Horaire hebdomadaire de pratique de chacun des élèves**

NIVEAU	E.P.S.	A.S.	SECTION SS	TOTAL PAR SEMAINE
6 ^{ème}				
5 ^{ème}				
4 ^{ème}				
3 ^{ème}				
2 ^{nde}				
1 ^{ère}				
Terminale				

➤ **Partenariat**

- **Nom et coordonnées des partenaires extérieurs** avec lesquels la section sportive scolaire à signer une convention *:

-
-

- **Date de signature de la convention :**

-

- **Date de fin d'expiration de la convention :**

-

*Référence au texte en vigueur (Circulaire n° 2011-099 du 29/09/2011): « Toute ouverture de section sportive scolaire exige un partenariat avec une fédération sportive nationale ou avec ses structures déconcentrées régionalement et localement »

➤ **Installations sportives utilisées**

NATURE ET ADRESSE	
MODE DE DEPLACEMENT	
DUREE DU DEPLACEMENT	
ORGANISME PRENANT EN CHARGE LE DEPLACEMENT	

➤ **Envisagez-vous des modifications pour l'année prochaine (installations, horaires...)**

B – ASPECTS PEDAGOGIQUES

AXES PRIORITAIRES DU PROJET D'ETABLISSEMENT EN RAPPORT AVEC LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

ARTICULATION AVEC LE PROJET PEDAGOGIQUE EPS ET LE PROJET D'AS

AXES DU PROJET DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

INDICATEURS DE REUSSITE PERMETTANT DE VERIFIER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

PLAN SPORTIF	
PLAN EDUCATIF	

C – SUIVI DES ELEVES

1- Suivi médical* (circulaire 2003, BO n°22 du 29/05/2003 - Arrêté du 24 juillet 2017)

* Référence au texte en vigueur (Circulaire n° 2011-099 du 29/09/2011): « Le suivi médical relève du dispositif législatif et réglementaire en vigueur. La collaboration avec les personnels de l'éducation nationale doit permettre un suivi attentif et prévenir tout risque excessif de fatigue ou de blessure »

* Référence au texte en vigueur : Référence JORF n°0190 du 15 août 2017 texte n° 42. Arrêté du 24 juillet 2017 fixant les caractéristiques de l'examen médical spécifique relatif à la délivrance du certificat médical de non-contre-indication à la pratique des disciplines sportives à contraintes particulières « 8° Pour la pratique du rugby à XV et à VII : « a) En compétition ou hors compétition, il est complété par la réalisation d'un électrocardiogramme de repos à la première délivrance de licence à partir de 12 ans. « 9° Pour la pratique du rugby à XIII, une attention particulière est portée sur l'examen orthopédique de l'appareil locomoteur. »

VISITES PREVUES (avec quels professionnels de santé?)	
OBSERVATIONS SUR LE SUIVI MEDICAL	

2 - Suivi évaluation

- **Quelles sont les modalités d'évaluation des acquis des élèves dans le cadre de la section sportive scolaire ?**

- **Comment envisagez-vous la communication de ces modalités d'évaluation envers les élèves et leurs familles ?**

3 - Suivi sportif

Résultats sportifs (y compris les qualifications n'ayant pas encore abouti)

--

D – RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

	Nom des personnels bénéficiant de	Nom des personnels bénéficiant de
IMP de coordination		
2 heures DGH		

E – PIECE A JOINDRE

- La liste des élèves de la Section Sportive Scolaire 2017- 2018
- Projet pédagogique de la Section Sportive Scolaire en lien avec le projet d'établissement, le projet pédagogique EPS et le projet d'AS
- Convention liant le club sportif ou l'organisme fédéral à l'établissement scolaire
- Photocopies des diplômes des intervenants extérieurs

Depuis l'ouverture de votre section sportive scolaire, souhaitez-vous nous faire part de remarques particulières :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Réserve

Favorable

Commentaires éventuels :

FAIT à le :

SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

COORDONNEES DES CT EPS - ACADEMIE DE TOULOUSE

Conseiller Technique	Adresse	Téléphone	Mails
CASSAN François	DSDEN Ariège 7 rue lieutenant Paul Delpech BP40077 09008 FOIX Cedex	05 67 76 52 09	cassan.francois@gmail.com
BOISSONNADE Christine	Collège Jean Amans La Coste Vieille 12290 PONT DE SALARS	06 73 13 06 81	christine.boissonnade@wanadoo.fr
DEVILARD Hélène	Rectorat de Toulouse DEC3 CS 87703 31077 TOULOUSE Cedex 4	05 36 25 78 49	helene.devilard@ac-toulouse.fr
CUQ Christophe	DSDEN Gers Place Jean David 32000 AUCH	05 67 76 51 32 06 88 32 79 69	christophe.cuq@ac-toulouse.fr
AUSSET Bruno	DSDEN Lot Cité administrative Quai Cavaignac BP 286 46005 CAHORS Cedex 9	06 51 64 01 58	bruno.ausset@ac-toulouse.fr
GOURRAT Bertrand	Lycée des Métiers Lautréamont Avenue d'Azereix BP 1649 65000 TARBES	06 95 34 05 73	cteps65@ac-toulouse.fr
AUDOUIN Laurent	DSDEN Tarn 69 avenue du Maréchal Foch 81013 ALBI Cedex 9	05 67 76 57 81	laurent.audouin@ac-toulouse.fr
NEVERT Daniel	DSDEN Tarn-et-Garonne 12 avenue du Général de Gaulle 82017 MONTAUBAN Cedex	05 36 25 71 82 06 76 63 64 17	cteps-2.ia82@ac-toulouse.fr